

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Attestation universitaire Répondre à une demande de soins non conventionnels

- › Composante : Faculté de santé, Formation continue en santé
- › Ouvert en alternance : Non

Présentation

Les « médecines non conventionnelles » sont pour certaines enseignées en Faculté.

Elles sont utilisées de façon complémentaire ou alternative et très diversement selon les pathologies.

Les professionnels de santé, médecins, pharmaciens et sage femmes sont très souvent sollicités par les patients pour un avis, une prescription, une délivrance voire un acte de soin.

Face à ces demandes la situation des professionnels est différente selon leurs métiers, leurs valeurs, les formations qu'ils ont reçues.

Ils sont notamment en difficulté lorsque la thérapeutique non conventionnelle fait perdre des chances au patient. Formés à des soins fondés sur la preuve scientifique reproductible, ils sont également en difficulté au plan éthique lorsque les valeurs s'opposent.

Cette formation originale, de par la variété des intervenants et des méthodes pédagogiques se propose d'apporter les éléments théoriques de réflexion sur les motivations des patients, sur les processus psychiques en jeu, sur l'importance de la compréhension de ces demandes, sur l'importance de la phase professionnelle qu'on occupe, ainsi qu'une étude approfondie sur les réponses possibles à ces demandes.

Cette réflexion pluridisciplinaire et interactive convoquera des éléments de réflexion épistémologiques, juridiques et éthiques.

Objectifs

- Comprendre les motivations des patients
- Formuler des hypothèses sur les motivations avec plusieurs grilles de lecture philosophique (éthique), socio-anthropologique, psychologique
- Répondre à la demande de façon plus personnalisée

Organisation

Contrôle des connaissances

Validation du diplôme : suivant l'assiduité aux cours

Admission

Modalités d'inscription

 Les prochaines dates de candidatures en ligne seront communiquées sur cette page dès que possible

Public cible

Personnels de santé ayant la capacité de prescrire :

- Médecins
- Pharmaciens
- Sages-femmes

Droits de scolarité

400 euros en formation continue (financement individuel ou par un tiers, ex : plan de formation, CIF...)

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

François Garnier

✉ francois.garnier@univ-angers.fr

Contact administratif

Adeline Roulière

📞 02 41 73 58 54

✉ adeline.rouliere@univ-angers.fr